



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE  
FORMATION POUR MONSIEUR FRANÇOIS  
EPINAT**

**DÉCISION N° DM-20-335  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal A-20-486 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN ;

**CONSIDÉRANT** que l'Institut de Formation pour le Renouvellement de la Vie Politique (IFRVP) – Tous Politiques !, organisme de formation, représenté par Monsieur Roman BAUDIN, directeur général, dont le siège social est situé au 63 rue Sainte Anne - 75002 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la Ville de Vincennes la formation de Monsieur François EPINAT le 2 décembre 2020, pour une dépense de 120 € TTC

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention l'Institut de Formation pour le Renouvellement de la Vie Politique (IFRVP) – Tous Politiques !, organisme de formation, pour la formation de Monsieur François EPINAT le 2 décembre 2020, pour une dépense de 120 € TTC;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé des ressources  
humaines, de la sécurité publique, des affaires  
juridiques et domaniales et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201223-lmc1H7964H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2020 Date de Publication : 23/12/2020
---